

Informations déclarant

Nom Prénom BORELLI Daniel
Adresse email daniel_borelli@fsi.canon.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	PARTENAIRE BUREAUTIQUE
Siren	311916639
Code NAF	95.11Z - Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
Adresse	LE MILLENAIRE 550 RUE ALFRED NOBEL 34000 MONTPELLIER

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2024
Date de fin de la période de référence	31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	77

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	56
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	5.6
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.8
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	-
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	35
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	41
Mesures de correction prévues	Mesures mise en œuvre

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2025
Site Internet de publication	www.canon.fr/business/fac-simile/fac-gs/

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

À définir

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

À définir